

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je veux d'abord remercier les organisateurs de ce World Ocean Summit qui nous permettent de nous retrouver aujourd'hui autour d'un sujet majeur.

Depuis des millénaires, l'homme a considéré la mer comme une source infinie de richesses, qu'il était donc facile d'exploiter sans se préoccuper de leur renouvellement. Nous savons désormais que ces vastes étendues ne sont pas infinies. Et nous savons surtout que nos activités ne sont pas sans conséquence sur elles.

Pourtant, malgré ces certitudes, nous continuons à raisonner comme si notre impact sur les océans était négligeable. Ce phénomène de déni n'est pas propre aux océans. Qu'il s'agisse de climat ou de biodiversité, par exemple, nous constatons partout les contradictions de notre société, qui assèche les ressources dont elle a besoin et fragilise les équilibres dont elle dépend.

Ces contradictions ne sont bien sûr pas illogiques. A l'heure où bon nombre de nos contemporains font face à des situations de crise, il est difficile de les convaincre de renoncer au confort, au progrès ou à leurs moyens de subsistance habituels. C'est pourquoi, au moment d'évoquer avec vous la situation des océans, je veux vous rappeler que celle-ci ne saurait pour moi être envisagée en dehors de la situation des hommes qui vivent sur leurs rives.

La préservation de l'environnement ne saurait se faire contre les humains, au contraire : elle ne peut fonctionner que par l'élaboration d'un modèle durable, capable de concilier les objectifs légitimes de développement de populations et les exigences indépassables de la nature. C'est bien le sens de notre réunion d'aujourd'hui.

Pour envisager un tel modèle et bâtir une stratégie durable pour les océans, il nous faut je crois répondre à trois défis. Le premier est celui de la nutrition d'une population mondiale de bientôt neuf ou dix milliards d'humains. Le second est celui de son approvisionnement en énergie. Le troisième, enfin, est celui de la gestion de notre patrimoine naturel commun.

Je ne voudrais pas être trop long, afin de laisser du temps au dialogue, aussi me contenterai-je ici de tracer quelques pistes d'action. Je ne parlerai donc pas des problèmes, que chacun ici connaît, et me concentrerai sur les réponses que je crois possible d'apporter.

Concernant la nutrition, tout d'abord, et son impact sur l'océan.

Face aux problèmes posés aussi bien par la surpêche que par une aquaculture aux nombreux effets secondaires négatifs, il est nécessaire d'en revenir à une approche écosystémique des problèmes.

Cela implique tout d'abord de protéger les espèces aujourd'hui les plus menacées, et dont la disparition aurait un effet dramatique sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. C'est en ce sens que je me suis engagé depuis plusieurs années en faveur du thon rouge de Méditerranée. Cet animal emblématique est aujourd'hui en passe d'être sauvé, mais d'autres espèces demeurent menacées. Je crois important de rappeler ici que défendre les mers, c'est défendre chacune de leurs espèces.

Cette même approche implique aussi, plus largement, de préserver les écosystèmes aujourd'hui fragilisés. Pour cela, la solution la plus intéressante est celle des aires marines protégées et des zones d'exclusion économique. Ces espaces protégés permettent en effet de concilier une pêche durable et des impératifs écologiques. Plus encore, en favorisant la régénération des stocks, ils permettent d'augmenter sensiblement les volumes pêchés dans les zones alentours, ayant ainsi un impact direct sur les productions locales.

Avec ma Fondation, je m'engage année après année en faveur de ces initiatives. Mais, avec 2,3% des surfaces maritimes du globe aujourd'hui sous statut protégé, nous sommes encore loin du compte, loin notamment des objectifs fixés lors de la Conférence de Nagoya en 2010, et qui prévoient de passer à 10% des superficies marines d'ici à 2020, ce qui est en soi encore sans doute insuffisant... Il est donc essentiel de maintenir la mobilisation sur ce sujet.

Le second défi qu'il nous faut relever est celui de l'énergie. Là encore, il s'agit d'un enjeu central, aussi bien pour le développement des populations humaines que pour l'environnement, directement menacé par le réchauffement climatique.

Nous le constatons aujourd'hui : la tentation est grande d'aller rechercher dans des fonds sous-marins encore inexplorés des ressources nouvelles. On estime en effet que l'essentiel des ressources d'hydrocarbures disponibles sur la Planète sont situées dans sous la mer...

Mais il s'agirait d'une solution de court terme, qui ne réglerait pas les problèmes d'énergies, accentuerait le réchauffement climatique et ferait courir des risques à ces espaces aujourd'hui encore à peu près intacts. C'est pourquoi il est impératif de développer des énergies renouvelables, pour lesquelles la mer représente une source précieuse et sans doute infinie.

Qu'il s'agisse d'énergies hydroliennes, thermiques, éoliennes, marémotrices ou houlomotrices, les perspectives sont nombreuses et prometteuses. Il est important de se donner de vrais moyens pour les développer.

Le troisième défi que je voudrais évoquer ici est politique : c'est celui de la gestion commune des océans. Il s'agit d'un défi commun à l'ensemble des problématiques environnementales.

Comme presque toutes les questions environnementales, la protection des mers pâtit en effet du manque d'outils internationaux contraignants. La question se pose en particulier sur la haute mer, qui représente près de la moitié de la superficie de cette Planète, et se trouve actuellement dans une situation de quasi-vide juridique propice à tous les excès.

C'est pourquoi il est essentiel de renforcer le seul outil dont nous disposons : la convention de Montego Bay, dont la révision est actuellement à l'étude aux Nations Unies. La question du statut de la haute mer et de ses fonds mériterait à cette occasion d'être précisée et de faire l'objet d'un encadrement minimum.

Monaco, qui a dès 1982 été signataire de cette Convention, ne peut que souhaiter son succès et espérer qu'il nous réunisse tous, y compris les Etats-Unis d'Amérique, première puissance maritime mondiale.

Tels sont très rapidement, les quelques points que je voulais évoquer, en ouverture de nos débats. Je crois en effet qu'en modifiant notre approche de ces trois enjeux - nutritionnel, énergétique et politique – nous pouvons esquisser une stratégie durable, seule à même de faire cohabiter l'homme et la mer.

Je voudrais enfin ajouter un dernier point : la nécessité de mieux connaître nos océans, qui est une base indispensable à tout progrès. Or, nos connaissances demeurent à ce jour très lacunaires. Je souhaite donc que nous nous donnions collectivement les moyens, en encourageant en particulier le travail des scientifiques qui l'explorent, de mieux connaître l'océan, sa faune, sa flore et ses fonds.

C'est une condition indispensable pour que nous puissions relever le grand défi de l'océan, l'un des plus importants et des plus exigeants de ce siècle.

Comme l'a écrit la grande zoologiste américaine et pionnière de l'écologie Rachel Carson, en introduction à son magnifique livre *La mer autour de nous*, « la mer a toujours mis au défi l'esprit et l'imagination des hommes ; encore aujourd'hui, elle demeure la dernière grande frontière de la Terre ».

Je vous remercie.

Eléments annexes pour le débat

1. Nutrition : surpêche et aquaculture.

- Avec 80 millions de tonnes d'espèces marines pêchées chaque année, contre moins de 20 en 1930, on estime que 63% des stocks de poisson sont exploités de manière irresponsable.
- L'aquaculture, progresse de 6 % par an depuis une vingtaine d'années et a quasiment été multipliée par deux depuis 2001. Elle atteint aujourd'hui 67 millions de tonnes par an, soit autant que la production de viande bovine.
- Elle pose également de nombreux problèmes : il faut jusqu'à cinq kilos de poisson convertis en farine pour produire un seul kilo de poisson frais et elle est source de nombreux effets indésirables : rejets de méthane, pollutions, transmission d'épizooties, prolifération de micro-algues, évasion d'espèces domestiques vers les milieux naturels et fragilisation des espèces sauvages...
- Pêche ou aquaculture, c'est surtout une question d'échelle et d'adaptation aux écosystèmes et aux réalités humaines. Exemple du Sénégal où s'implantent des usines de transformation du poisson. Depuis 2011, 11 unités ont été installées sur la côte pour produire une farine destinée à l'aquaculture et à l'élevage. Ces usines captent l'essentiel, sinon la totalité de la pêche et menacent la survie des populations locales.

2. Energie : perspectives

- On estime aujourd'hui que 70 millions de kilomètres carrés de bassins sédimentaires des fonds marins sont susceptibles de receler du pétrole, dont 30 millions par moins de cinq-cents mètres de fond.
- Aux risques de marée noire s'ajoutent d'autres perturbations pour l'environnement : pollutions indirectes causées par les installations *off shore*, bruits du trafic maritime avec impact négatif sur les mammifères marins etc. Autant de réalités qui dégradent en profondeur les fonds marins et perturbent également la vie de nombreuses espèces.

- Les énergies marines pourraient en théorie fournir , 40 GTep par la force du vent en mer (dont une partie se transforme en houle et vagues), et 2 GTep par la force des courants de marées. À titre de comparaison, pour 2050, les besoins de l'humanité sont estimés à 16,5 GTep.

3. Politique

1.1. Les aires marines protégées

- Les aires marines protégées ont par principe un triple intérêt, écologique, économique et culturel. Elles permettent également de commencer à agir, au niveau local, de manière concertée.
- La Principauté de Monaco s'est engagée de façon pionnière en faveur des aires marines protégées avec la réserve du Larvotto et le sanctuaire Pelagos.
- Il est aujourd'hui essentiel d'étendre leur importance, au-delà des 10% de la surface océanique en 2020 prévue par les objectifs d'Aichi. Je pense que 20% sont nécessaires.
- Certaines zones devraient en particulier être protégées, notamment en haute mer ou dans les régions polaires (mer de Ross en particulier).
- J'ai lancé à l'automne dernier le projet d'un Fonds Fiduciaire Méditerranéen dédié au financement des aires marines protégées. Ce fonds a vocation à renforcer et pérenniser la gestion d'aires marines protégées et contribuera à la constitution d'un réseau écologique d'aires marines protégées en Méditerranée.
- D'autres modes de financement doivent être développés, notamment par la valorisation des services rendus par les écosystèmes.

1.2. Le thon rouge

- Il s'agit d'un exemple emblématique d'action à plusieurs niveaux, dans un cadre multilatéral complexe et fragmenté, face à des intérêts hostiles et puissants. Malgré cela, nous avons pu avancer.
- Cette espèce emblématique de Méditerranée était il y a quelques années gravement menacée par l'explosion de sa consommation, en Asie notamment. Les cours avaient

grimpé, entraînant des investissements importants chez les pêcheurs, notamment l'achat de navires qu'ils rentabilisaient par des pêches de plus en plus importantes.

- 74% de la biomasse de l'espèce avait ainsi disparu en 2007 et l'on prévoyait son extinction en 2050.
- Monaco a décidé de se mobiliser, d'abord localement, en refusant la consommation de l'animal en principauté, puis dans les enceintes internationales, en utilisant les outils disponibles et en faisant preuve de créativité.
- Devant le refus de l'ICCAT, l'organisme régulateur de la pêche du thon rouge, de prendre les mesures nécessaires, nous avons choisi de proposer à la CITES l'interdiction du commerce de l'animal (inscription à l'annexe 1). Si elle n'a pas abouti, cette initiative a permis de susciter une mobilisation internationale.
- Les pêcheurs eux-mêmes ont compris que leur intérêt était la survie de l'espèce...
- L'ICCAT a fini par prendre des mesures appropriées et l'espèce est aujourd'hui à peu près sauvée.